



# COMMUNIQUÉ

**Pour publication immédiate**

2011/01/06

**Pour renseignements :** Mary Tucker  
Responsable des Communications  
Travail sécuritaire NB  
Téléphone : 506 632-2828 ou 1 800 222-9775

## **Un adolescent perd la vie dans un accident du travail**

Travail sécuritaire NB enquête sur un accident du travail qui est survenu à Grand-Sault le 5 janvier dans lequel un jeune travailleur âgé de 17 ans, Patrick Desjardins, a perdu la vie.

Le travailleur a été tué lorsqu'il effectuait des travaux de nettoyage dans le garage humide d'un magasin Walmart à l'aide d'une vieille polisseuse. On soupçonne qu'il a été électrocuté.

Travail sécuritaire NB mène une enquête pour déterminer la cause de l'accident et s'il y a eu infraction à la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, ainsi que pour faire des recommandations en vue d'éviter qu'un tel accident ne se reproduise.

## **Au sujet de Travail sécuritaire NB**

Travail sécuritaire NB administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les blessures subies au travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Il est engagé à prévenir les blessures subies au travail et les maladies professionnelles par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.